

Vidéo

Panorama de l'activité du tribunal administratif en matière d'environnement

[VIVENS. GUY](#) Cayenne 2013

Résumé

Guy Vivens présente la double action du tribunal administratif en matière d'environnement. La première correspond au rôle que joue le tribunal administratif en matière d'enquête publique. Le premier correspond au rôle que joue le tribunal administratif en matière d'enquête publique. Ce dernier désigne le ou les commissaires enquêteurs appelés à travailler sur cette mission. Deux types d'enquêtes sont privilégiés. Celle qui se rattache à l'environnement et celle liée au code de l'expropriation dans la matière d'activité publique.

Informations

Extrait:

[« EXPLOITATION DES RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT SUR LE PLATEAU DES GUYANES » : JOURNÉES D'ÉTUDE, LES 29 ET 30 AVRIL 2013](#)

Edition:

Institut de droit d'outre-mer (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), Cayenne, 29 avril 2013

Langues:

Français

Provenances:

Université des Antilles et de la Guyane

Type de contenu - document:

Vidéo - Colloque & conférence

Base:

Bibliothèque numérique Manioc

Audience:

Public universitaire

Format:

video/mp4

Mots clés

[TRIBUNAL ADMINISTRATIF](#)

[LÉGISLATION](#)

[JUSTICE](#)

[ENVIRONNEMENT](#)

[ENVIRONNEMENT \(ECOSYSTÈMES ET BIODIVERSITÉ\), SANTÉ](#)

[ÉCONOMIE, GESTION](#)

[DROIT](#)

[GUYANE FRANÇAISE AMÉRIQUE DU SUD](#)

[21E SIÈCLE](#)

Conditions d'utilisation

CC-BY-NC-ND - Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification

Citer ce document

Vivens Guy, "Panorama de l'activité du tribunal administratif en matière d'environnement", 2013. Extrait de: « *Exploitation des ressources naturelles et environnement sur le plateau des Guyanes* » : *journées d'étude, les 29 et 30 avril 2013*, Colloque & conférence, Institut de droit d'outre-mer (Aix-en-Provence, Bouches-du-Rhône), Cayenne, 29 avril 2013. Bibliothèque numérique Manioc consulté le 17 novembre 2024. Lien: [HTTP://WWW.MANIOC.ORG/FICHIERS/V13250](http://www.manioc.org/fichiers/v13250).

© Manioc 2022 - Tous droits réservés